Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 2, 20 janvier 2006

Dernier droit

Ethel demande aux électeurs de la juger à ses résultats

La libérale ne croit pas que la montée des conservateurs nuise à sa réélection.

Page 2

Les chefs et leurs visions du Nord

Harper reverra la formule de financement. Layton ne conclura pas d'entente sur la dévolution sans le partage des revenus. Paul Martin fera comme avant.

Page 3

Accent sur l'alpha

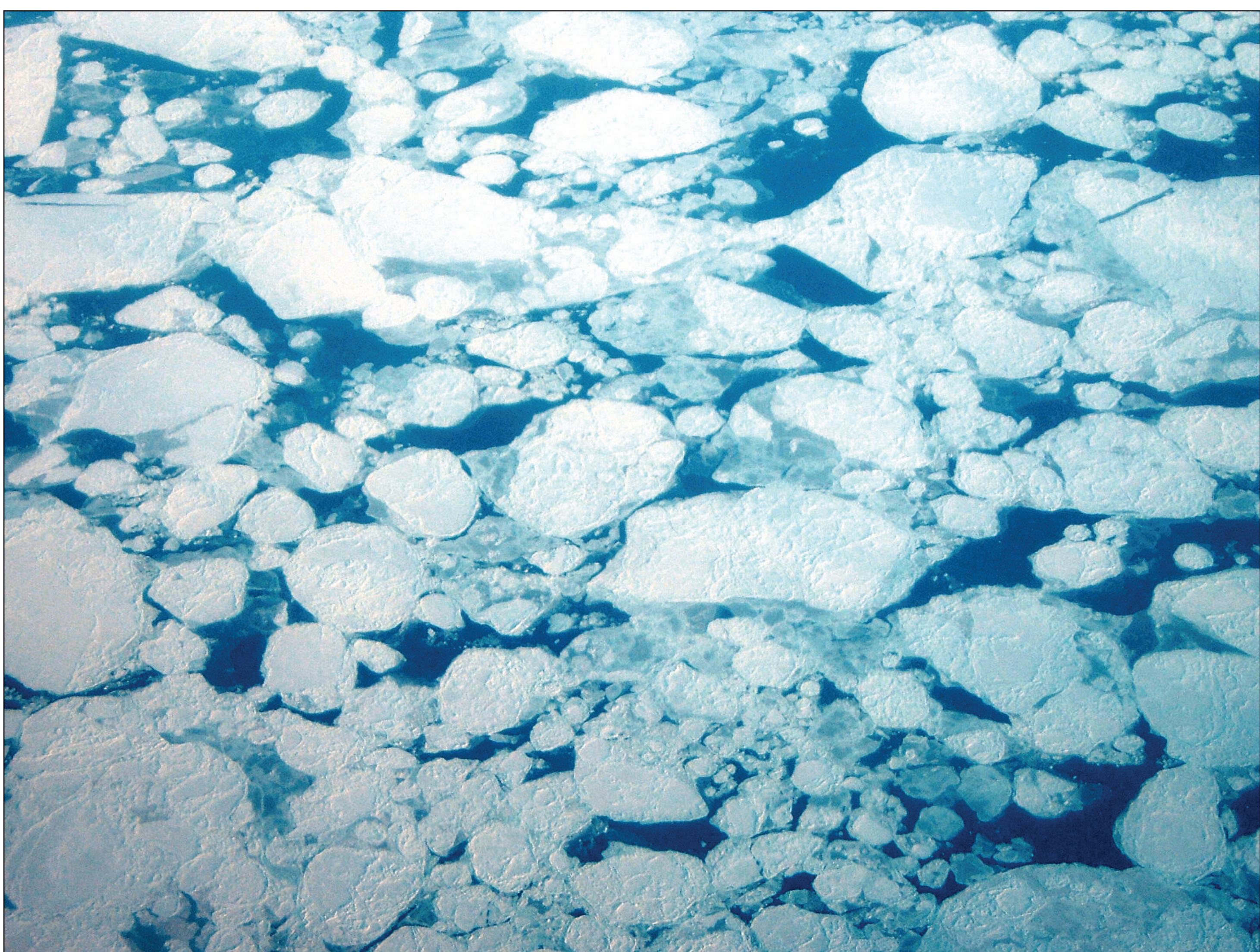
L'alphabétisation est un enjeu électoral

Page 5

Méchante dégelée!

D'ici la fin du siècle, 90 % du pergélisol aura fondu.

Page 6



Batiste W. Foisy

Des kilomètres de glace se crispent, craquent et s'entrechoquent. L'océan arctique vu du ciel.

Souveraineté dans l'Arctique

Trois partis, trois scénarios

Élu, Stephen Harper militariserait le Grand Nord.

Batiste W. Foisy

Le Parti conservateur est le seul parti politique à avoir présenté un plan détaillé pour assurer le maintien de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

Dès le 22 décembre, Stephen Harper lançait en grande pompe le programme conservateur pour la souveraineté dans l'Arctique. « On ne défend pas la souveraineté nationale avec des drapeaux, de la rhétorique politique bon marché et des campagnes publicitaires. Ce qu'il faut ce sont des troupes au sol, des vaisseaux en mer et une surveillance adéquate », a-t-il déclaré lors d'un rassemblement à Winnipeg.

Harper souhaite investir 5,3 milliards de dollars pour augmenter la présence militaire dans le Grand Nord.

Les investissements promis par les conservateurs comprennent : l'achat de trois brise-glaces et l'embauche de 500 marins, la création d'un nouveau système de surveillance utilisant des sous-marins, l'ouverture d'un port en eaux profondes à Iqaluit, l'installation de deux nouveaux escadrons d'avions sans pilote aux bases militaires de Goose Bay et Comox et le stationnement de deux avions de recherche et sauvetage à Yellowknife. En plus de tout ça, un gouvernement conservateur ouvrirait un centre de formation militaire à Cambridge Bay et recruterait 500 nouveaux Rangers.

Faisant référence à la nouvelle qu'un sous-marin américain aurait navigué dans le Passage du Nord-Ouest sans le consentement du Canada, Stephen Harper a affirmé que l'objectif de ces investissements est de s'assurer qu'à l'avenir les bateaux étrangers ne naviguent pas dans les eaux arctiques canadiennes sans permission.

Pour le chef conservateur, « protéger et défendre notre souveraineté nationale est le devoir le plus important du gouvernement fédéral » et il estime que, à cet égard, Paul Martin a failli à sa tâche.

Libéral

Piqué à vif par les déclarations de Stephen Harper, le camp libéral a dû, à son tour, préciser ses intentions quant à la souveraineté dans l'Arctique.

Paul Martin a d'abord répondu aux journalistes de la Presse canadienne que son rival n'annonçait rien de neuf et que ces investissements avaient déjà été faits.

S'il est vrai que le stationnement d'avions de recherche et sauvetage à Yellowknife et d'avions sans pilote au Labrador font déjà partie du plan des libéraux, il faut toutefois préciser que l'achat de brise-glaces et l'ouverture d'un centre de formation à Cambridge Bay sont des mesures exclusives aux conservateurs.

Le Parti libéral affirme avoir déjà pris des moyens pour augmenter la présence canadienne dans l'Arctique. Il cite en exemple le programme des Rangers qui compte déjà 4000 unités recrutées dans les communautés éloignées du Nord et le lancement prévu en 2007 du satellite Radarsat II qui permettra d'augmenter notre capacité de surveillance.

Le 13 janvier, la candidate libérale dans le comté de Western Arctic, Ethel Blondin-Andrew, a réitéré l'engagement des libéraux de stationner deux avions de recherche et sauvetage à Yellowknife. Elle ajoute que deux appareils similaires seront aussi stationnés à Iqaluit.

Souveraineté
Suite en page 3

Sommaire



Batiste W. Foisy

Pédophile à l'école

Marvin Noel Lizotte, qui était directeur et seul enseignant de l'école de la communauté de Kakisa, dans le Slave sud, a été arrêté le vendredi 13 janvier à Fort Smith. Lizotte, 36 ans, fait face à deux chefs d'accusation d'agression sexuelle. Les allégations de violence sexuelle remontent à 1998 et 2002 et concernent des étudiants de l'école Deh Gah de Fort Providence, où Lizotte enseignait précédemment. Il a comparu devant un juge de paix à Hay River et a été relâché sous conditions. Lizotte ne doit pas quitter le territoire et il ne peut pas se trouver en présence d'un ou des mineurs. Il doit se présenter à la cour de Fort Providence, le 21 février.

Anti-pipeline, les verts

Le chef du Parti vert, Jim Harris, est d'accord avec son candidat de Western Arctic, Alexandre Beaudin, qui s'affiche ouvertement contre le Projet gazier du Mackenzie. Dans un communiqué, Harris affirme que le projet de gazoduc représente une menace environnementale et rend caducs les efforts pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Harris estime que le gaz naturel de la région du delta du fleuve Mackenzie est destiné à être employé par la polluante industrie des sables bitumineux. « Construire un pipeline afin de transporter du gaz naturel pour extraire les sables bitumineux albertains contribuera de façon significative à la destruction du territoire – d'une part par son impact physique qui endommagera sévèrement le territoire et d'une autre en accroissant les changements climatiques et le réchauffement planétaire », affirme le chef du Parti vert.

Marijuana

Encore une saisie de drogue, cette semaine. Le 12 janvier, quatre kilo et demi de marijuana ont été saisis dans une résidence du centre-ville de Yellowknife. En plus du cannabis, un gramme de cocaïne, de l'argent et des ordinateurs ont également été confisqués par la Gendarmerie royale. La police estime qu'il y avait assez de drogue pour rouler plus de 32 000 joints, ou assez pour fournir un joint par jour à tous les élèves des écoles secondaires de Yellowknife, pendant deux mois. Plus tard dans la semaine, trois individus, deux hommes et une femme, ont été arrêtés relativement à cette affaire. Leur identité n'a pas été divulguée.

Le traversier se syndicalise

Les travailleurs du traversier Louis Cardinal qui dessert la communauté de Tsiigehtchic (Arctic Red River) se sont syndiqués. Ils ont rejoint l'Alliance de la fonction publique du Canada, le 9 janvier. Il s'agit de la troisième équipe de traversier à joindre un syndicat en cinq mois. On se souviendra que l'adhésion des travailleurs du traversiers de Fort Simpson avait été suivi d'une longue grève qui avait culminé par l'abandon du contrat par l'employeur des syndiqué et sa reprise par le gouvernement des TNO.

Les Je-dis, c'est reparti

Les Je-dis en français de l'Association franco-culturelle de Yellowknife reprennent du service. Depuis la semaine dernière les 5 à 7 du jeudis sont de retour au local de l'AFCY. Venez faire votre tour.

Dernier droit

Ethel demande aux électeurs de la juger à ses résultats

La libérale ne croit pas que la montée des conservateurs nuise à sa réélection.

Batiste W. Foisy

Alors que le Parti conservateur grimpe dans les intentions de vote des Canadiens, la candidate libérale dans Western Arctic, Ethel Blondin Andrew, croit que ses chances d'obtenir un sixième mandat sont encore très bonnes.

Elle rejette l'idée qu'une partie de sa base électorale assez importante pour faire la différence dans les urnes soit tentée d'appuyer la formation de Stephen Harper. « Si je n'avais pas accompli tout ce que j'ai accompli, oui, je serais inquiète, dit-elle. Mais je sais que mon bilan est positif alors je demeure très confiante. »

Celle qui demande aux électeurs de tenir compte de ses résultats avant de passer derrière l'isoloir est intarissable quand il s'agit d'énumérer ses accomplissements en tant que députée des TNO. Elle évoque les fonds alloués aux trois territoires dans le cadre de la Stratégie pour le Nord, les récents investissements en infrastructures municipales et communautaires, le fonds de 90 millions de dollars pour le développement nordique, les deux millions déboursés pour la recherche et la science dans le Nord et, évidemment, demi-milliard sur dix ans pour préparer les communautés de la vallée du Mackenzie aux impacts du gazoduc.

Elle ne manque pas non plus de souligner que, durant le dernier mandat, des contrats ont été accordés pour des travaux de dépollution dans des sites contaminés. « Et nous les avons donnés à des gens d'ici », ajoute-t-elle. Les travaux pour la mine Giant seront effectués par une entreprise qui appartient aux Tlicho et ceux pour les sites de la ligne DEW par des Inuvialuit.

Elle accorde même le crédit du règlement du litige entre les Premières nations du Deh cho et le gouvernement fédéral à l'administration Martin. Rappelons que le Deh cho, qui poursuivait le gouvernement relativement à la mise en place du processus dévaluation environnementale du Projet gazier du Mackenzie, a retiré ses accusations après un règlement hors cour qui le voyait plus riche de 31 millions de dollars.

Blondin-Andrew pense que les électeurs devraient y penser à deux fois avant de voter pour les conservateurs, un parti qui, estime-t-elle, ne reflète pas les valeurs des gens Nord. « [Le Parti libéral] a pris la difficile décision de se retirer du projet de bouclier anti-missile américain, note-t-elle. Les conservateurs, eux, ne feront pas ça. Ils suivront M. Bush dans ce projet, le premier pas vers la militarisation de l'espace. »

Son parti, dit-elle, est « le parti de l'équilibre. Nous sommes économiquement conservateurs et socialement progressistes. » Rien à voir avec des « idéologues politiques qui ne peuvent rien accomplir », un quolibet définitivement adressé aux néo-démocrates.

Bevington satisfait

À quelques jours du scrutin, le candidat du Nouveau parti démocratique, Dennis Bevington, se dit très satisfait de sa campagne.

« C'est la troisième fois que je me présente dans ce comté et je peux vous dire que c'est ma meilleure campagne à vie », lance-t-il.

« Les libéraux sont en déclin partout à travers le Nord, dit-il. Beaucoup de gens qui ont voté libéral la dernière fois nous disent que, cette fois, leur vote est pour nous. »

Il estime que les néo-démocrates qui sont tentés de voter libéral pour bloquer les conservateurs font fausse route. « Dans ce comté-ci, la lutte se passe entre les libéraux et nous. Si vous voulez arracher un siège à Stephen Harper, c'est pour nous que vous devez voter. »

Il ne pense pas que le Parti vert lui rapine trop de votes. « Le candidat vert est un jeune homme sincère, dit-il, mais les électeurs écologistes devraient garder en tête ma propre expérience dans le domaine de l'environnement. »

Les chefs et leurs visions du Nord

Harper reverra la formule de financement. Layton ne conclura pas d'entente sur la dévolution sans le partage des revenus. Paul Martin fera comme avant.

Batiste W. Foisy

Les chefs du Parti libéral, du Parti conservateur et du Nouveau parti démocratique ont fourni des réponses aux trois premiers ministres de la région du Nord sur des questions que ces derniers jugent primordiales.

Le 14 décembre, les trois premiers ministres avaient envoyé une lettre conjointe aux chefs des partis pour qu'ils précisent leurs intentions dans certains dossiers spécifiques aux territoires. Les réponses des chefs ont été publiées cette semaine.

Dévolution

Sur la question de la dévolution et des revendications territoriales autochtones, les premiers ministres voulaient savoir si les chefs sont prêts à s'engager à conclure une entente sur la dévolution avec les TNO, à engager dès cette année des négociations avec le Nunavut pour parvenir à une telle entente et finalement à régler les revendications territoriales en suspens.

Le chef conservateur, Stephen Harper, le premier à répondre à la lettre des premiers ministres, affirme que « les résidents du Nord doivent contrôler leur propre destinée » et se dit « engagé » à conclure des ententes sur la dévolution. Il ne fixe pas d'échéancier particulier. Sans prendre d'engagement à cet égard, Harper « reconnaît que les trois territoires sont à des étapes différentes de développement quant à la dévolution de pouvoirs, le règlement de revendications territoriales et la mise en place de gouvernements autonomes ».

Le chef libéral, Paul Martin, rappelle que c'est son parti qui a conclu l'accord sur la dévolution du Yukon, en 2001. Il affirme être prêt à conclure une entente similaire avec les TNO aussitôt reporté au pouvoir et évoque même une entente finale sur la dévolution signée avec le Nunavut « d'ici 2008 ». Martin se dit « engagé » à régler les revendications territoriales en suspens et à mettre en place les gouvernements autonomes. Il ne précise pas davantage la question.

Quant au chef néo-démocrate, Jack Layton, il affirme que son parti « supporte pleinement la volonté des territoires canadiens de compléter des ententes justes sur le partage des revenus provenant des ressources et sur la dévolution, de même que le règlement des revendications territoriales avec les Autochtones ». Layton estime que pour conclure de telles ententes le gouvernement fédéral doit faire des concessions et il s'engage à faire pression en ce sens. Il est le seul à noter que toute entente sur la dévolution de pouvoirs doit obligatoirement être accompagnée d'une entente sur le partage des revenus provenant des ressources.

Financement

Les premiers ministres voulaient savoir si les chefs supportaient l'idée selon laquelle, lors des rondes de négociations entre les territoires et les provinces et Ottawa, un financement supérieur doit être accordé aux territoires étant donné leur situation particulière. Ils demandaient aux chefs s'ils comprenaient que les formules de financement au prorata de la population sont inapplicables dans le Nord où la population est petite et les coûts élevés.

Martin cite des exemples d'ententes récentes dans lesquelles les libéraux ont octroyé un financement accru aux territoires, entre autres l'accord sur la santé de 2004. Il se dit ouvert à négocier une entente sur la petite enfance avec les territoires. L'automne dernier, les trois territoires avaient rejeté en bloc l'offre des libéraux sur la petite enfance parce qu'il s'agissait d'un financement *per capita*.

À ce sujet, Layton affirme supporter « en principe » le concept d'un financement accru pour les territoires. Il estime qu'un arrangement de ce type doit être conclu avec les territoires à propos de la petite enfance. « Il semble évident pour nous que le gouvernement doit changer d'attitude si l'on souhaite qu'un financement suffisant soit fourni pour répondre aux besoins des gens du Nord dans le domaine de la petite enfance », écrit le chef néo-démocrate.

Harper, pour sa part, dit supporter « en termes généraux » le principe du financement accru. Il est le seul à annoncer son intention revoir la formule de financement des territoires. « Nous sommes prêts à discuter d'une nouvelle formule qui tienne compte de la différence entre les besoins et les revenus des gouvernements territoriaux », écrit-il.

Stratégie pour le Nord

Les premiers ministres demandaient enfin aux chefs de préciser leur vision pour le développement nordique, dans le cadre de la mise en place de la Stratégie pour la Nord, lancée par Paul Martin à la fin 2004.

Sur ce point, Jack Layton déclare que l'élaboration d'un plan pour le développement nordique est « urgente ». Il estime que la Stratégie pour le Nord devra être élaborée au terme d'une consultation exhaustive du public de même que des autorités autochtones. Il s'inquiète que les libéraux n'aient pas livré la marchandise à cet égard. « Dans le prochain Parlement, écrit Layton, le NPD travaillera afin de s'assurer que le gouvernement soit saisi du dossier et livre la marchandise. »

Stephen Harper est beaucoup plus précis et identifie cinq points prioritaires, selon lui, dans le développement du Nord. 1) « clarifier et immédiatement renforcer la souveraineté canadienne dans l'Arctique », 2) conclure des ententes sur le partage des revenus provenant des ressources, 3) « simplifier le régime de réglementation en toile d'araignée qui menace le développement économique dans le Nord » 4) « mettre en place un plan environnemental qui fasse l'équilibre entre la protection de l'environnement et la prospérité économique » et 5) s'assurer que le niveau de vie des résidents du Nord soit comparable à celui des autres Canadiens.

De son côté, Paul Martin se contente de répéter les engagements pris par son parti dans le cadre de la Stratégie pour le Nord, c'est-à-dire supporter la croissance économique, protéger l'environnement, augmenter l'investissement dans les sciences nordiques et assurer la souveraineté du Canada dans son Nord. Il évoque certains investissements dont les 90 millions de dollars octroyés à chacun des trois territoires lors du lancement de la Stratégie et les fonds alloués pour le Projet gazier du Mackenzie.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, qui ne présente pas de candidats hors Québec, a également reçu le questionnaire des trois premiers ministres du Nord, mais il n'a pas répondu.

Souveraineté

Suite de la page 1

Sur la question des brise-glace, la Blondin-Andrew estime que leur coût est trop élevé et pense que les conservateurs auront de la difficulté à équilibrer leur budget s'ils se lancent dans ces dépenses. Elle privilégie les patrouilles terrestres.

La Stratégie pour le Nord annoncée l'an dernier par Paul Martin doit comprendre un plan pour le maintien de la souveraineté dans l'Arctique, mais il n'a pas encore été défini.

NPD

Le Nouveau parti démocratique n'a pour sa part présenté aucune mesure spécifique pour assurer la souveraineté dans l'Arctique. Mais le candidat néo-démocrate dans le comté de Nunavut, Bill Riddel, a quand même son opinion sur le sujet.

Pour lui, le véritable enjeu de la souveraineté repose d'abord sur l'occupation du territoire par les gens d'ici. Les fonds promis par les conservateurs « seraient mieux dépensés s'ils servaient à rendre les gens plus heureux de vivre dans le Nord », dit-il.

Au contraire, estime Riddel, le plan des conservateurs risque de les rendre mal à l'aise chez eux. « Tous ces soldats, ça pourrait être intimidant pour les gens. Ça ressemble à une occupation », dit-il

Riddel affirme toutefois supporter le projet de port en eaux profondes à Iqaluit. Selon lui, cette infrastructure est réclamée par un bon nombre de Nunavummiuts et pourrait stimuler l'économie dans la capitale du Nunavut.

Quant à l'achat de brise-glace, le candidat néo-démocrate admet ne pas connaître à fond le sujet. Il estime quand même que « si nous dépendons des Américains pour patrouiller nos eaux, nous sommes dans le pétrin ».

Il n'y a présentement aucun brise-glace dans la flotte de la marine canadienne.

Éditorial

La grande balance cosmique canadienne

Alain Bessette

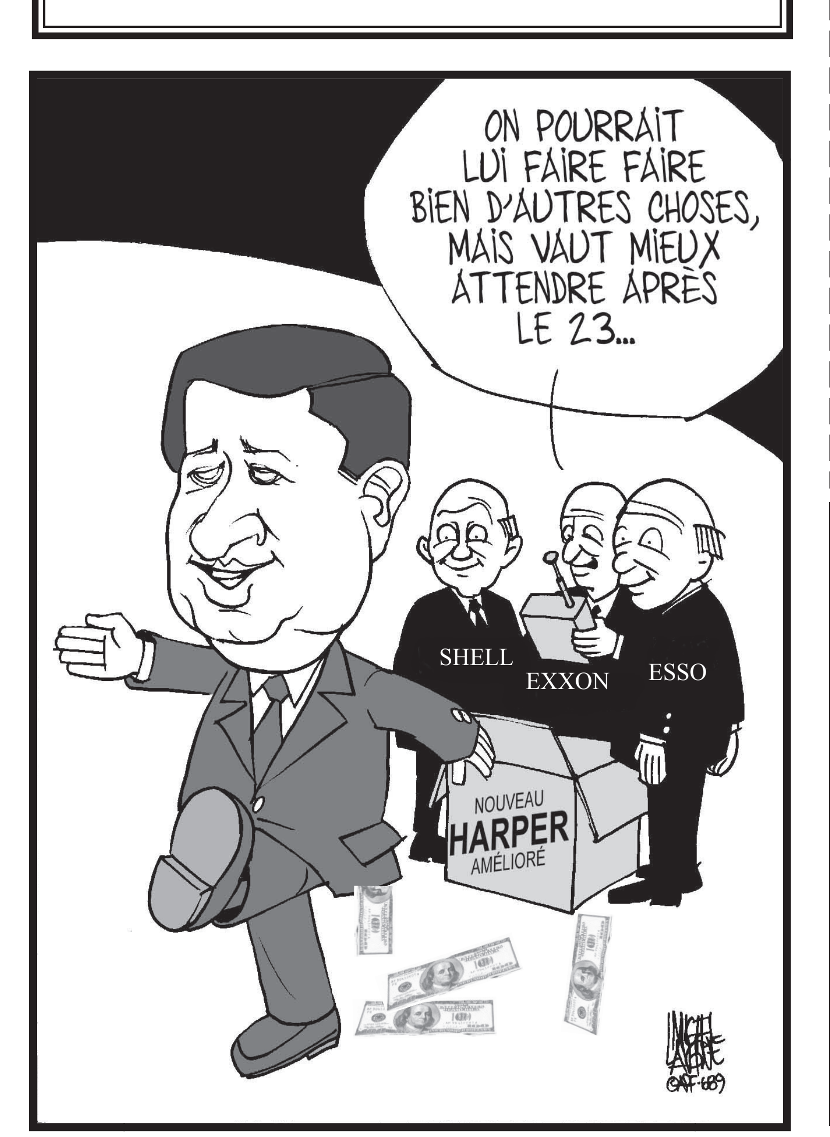
Lorsque je regarde la campagne électorale et les visions qui s'affrontent, je ne peux que me remémorer un des grands principes de la physique. Le premier principe de la thermodynamique veut que «Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». C'est la grande balance des choses dans un univers qui n'est pas si dénué de logique. Soyez attentifs, la démonstration qui suit vous révélera les grands mystères de l'univers politique canadien.

Il y a un parti politique, d'une grande harmonie cosmologique, qui propose de réduire l'exemption personnelle de base pour le calcul des impôts et de ramener le taux d'imposition de base de 15 à 16 %pour les revenus de moins de 36 000 $. Cette mesure aura pour effet d'augmenter l'impôt payé par les moins bien nantis du Canada : des travailleurs au revenu modeste ou des gens tout simplement pauvres. Puisque ce parti est harmonieux, ne croyez pas que cet argent est perdu pour tout le monde. En effet, pour **conserver** la balance des choses (après tout, c'est pas pour rien qu'on les appelle conservateurs) ils vont redonner cet argent à quelques gens riches grâce à l'élimination de l'impôt sur les gains en capital pour les particuliers. Ce n'est, après tout, qu'un juste retour du balancier car on les oublie toujours ces pauvres gens riches qui gagnent plus de 250 000$ par an.

Cet équilibre fiscal me rappelle finalement l'histoire de Robin des bois qui enlevait aux riches pour redonner aux pauvres. C'est la même chose, juste dans le sens inverse. On pourrait finalement parler d'un Robin des bois des temps modernes, pas un Robin Fusée, comme dans une émission de dessin animée de mon enfance, mais un Robin Fusil. Pourquoi fusil? Passez au paragraphe suivant.

Quand il y a plus de pauvres, c'est vrai que les gens sont moins bien habillés et que c'est de mauvais goût, mais ce n'est pas seulement ça le problème. Le problème est que la pauvreté est un vice qui mène au crime. Mais comme il faut **conserver** la belle balance de l'univers, et garder éloignés ces gens foncièrement vicieux, pauvres et laids (y sont tellement mal habillés!), on n'a qu'a se payer plus de polices avec des fusils. Et voilà!

Mais si vous vous sentez jaloux de la police, soyez sans crainte car tout est prévu. Vous aussi vous aurez la chance de tirer à coup de fusil sur les gens pauvres car le programme le dit: « un fusil à la main est un droit pour tous les gens bons »





Batiste W. Foisy

Ce chiot husky d'Iqaluit est à peine plus gros que son bol d'eau gelée.



C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



Accent sur l'alpha

L'alphabétisation est un enjeu électoral

Par Jaqui Gagnon
Coordonnateur, Alpha TNO

L'alphabétisation est effectivement un enjeu électoral à Ottawa, mais qu'en est-t-il des TNO, ou plutôt de notre circonscription de Western Arctic?

J'ai envoyé une lettre aux candidats pour les informer sur les données alarmantes concernant les taux d'alphabétisme au Canada. Je leur ai posé les deux questions suivantes :

Premièrement, qu'entendez-vous faire pour rehausser le niveau d'alphabétisme des Canadiens dans votre circonscription?

Deuxièmement, quels sont vos engagements face à la stratégie pancanadienne mise de l'avant par les groupes d'alphabétisation de partout à travers le pays?

Leurs engagements en bref!

Les conservateurs s'en lavent les mains.
Les verts rêvent.
Les néo-démocrates sont évasifs.
Les libéraux chantent la pomme.
Notre indépendant se fait muet.

Pour le conservateur, Richard Edjericon, le premier à avoir répondu à ma lettre, l'alphabétisation est une responsabilité territoriale, il s'engage donc à « parvenir à une entente fiscale plus juste avec le gouvernement fédéral et à obtenir un partage plus équitable des immenses recettes en redevances générées par nos ressources naturelles ». M. Edjericon, l'intention est louable, mais l'alphabétisation n'a jamais été une responsabilité territoriale, pas plus aux TNO qu'ailleurs. Alphabétisation et éducation sont deux choses, liées certes, mais différentes. L'alphabétisation est une compétence fédérale. Elle fait par ailleurs partie intégrante du *Plan d'action pour les langues officielles* du gouvernement fédéral. Merci de votre réponse M. Edjericon.

Le vert, Alexandre Beaudin, a répondu selon les lignes de son parti. Les députés du Parti vert veulent « accroître et améliorer l'alphabétisme au Canada ». Car « améliorer le niveau de littératie et de compétences à travers une plus grande implication dans le système d'éducation et des services sociaux mènera à un Canada plus productif, informé et alerte ». Par ailleurs, le Parti vert est le seul à s'engager dans une lutte à l'analphabétisme au niveau international. C'est charmant, mais reste à savoir, concrètement, comment... Merci de votre réponse M. Beaudin.

Le néo-démocrate, Dennis Bevington, n'a pas répondu à la lettre. On sait par contre que leur engagement est de collaborer « avec les provinces et les territoires pour que cette promesse [la promesse des libéraux d'agir] devienne réalité en élaborant une stratégie nationale exhaustive en matière d'alphabétisation ».

La libérale, Ethel Blondin-Andrew, n'a pas répondu non plus. Selon la plate-forme des libéraux, ils « s'engagent à instaurer les conditions qui permettront aux Canadiens de se réaliser pleinement tout au long de leur vie. [Ils insistent] sur l'apprentissage de la petite enfance, sur un meilleur accès aux études supérieures, sur le soutien de l'alphabétisation chez les adultes et sur l'accroissement des compétences en milieu de travail ».

Pas de nouvelles du candidat indépendant Jan H. van der Veen.

Plus près de nous, ça bouge en alphabétisation!

Activités à venir :

Concours la **Dictée des Amériques**, semi-finale le 8 février

Rencontre du **club de lecture** le 6 février à la bibliothèque publique (au-dessus du Center Square Mall, 5022 – 49è rue)

Ouverture du centre des ressources dans la bibliothèque de l'École Allain St-Cyr, date à déterminer

Début des cours de francisation (français langue seconde), date à déterminer

Journée de l'alphabétisation familiale le 27 janvier, à surveiller, des activités pour toute la famille!

Bonne lecture et à bientôt!



Méchante dégelée!

D'ici la fin du siècle, 90 % du pergélisol aura fondu.

Batiste W. Foisy

D'ici 2100, presque tout le pergélisol de la planète pourrait avoir disparu, prédit une étude américaine publiée un peu avant Noël.

L'étude préparée par le US National Center for Atmospheric Research (NCAR) de Boulder au Colorado laisse entendre que le réchauffement climatique aura fait fondre 90 % du pergélisol de surface avant la fin du siècle. La moitié (50 %) du sol gelé en permanence pourrait même être fondue dès 2050.

Selon les chercheurs, la fonte du pergélisol qu'on observe déjà dans certains endroits en Alaska, en Russie et au Canada, aura des conséquences directes sur les populations du Nord. On évoque l'effondrement de certaines routes et la déstabilisation des habitations.

Cela se produit d'ailleurs déjà ici même, aux TNO. À Tuktoyaktuk, une communauté située sur les rives de la mer de Beaufort, l'action combinée de la fonte du pergélisol et de la hausse du niveau de la mer – deux conséquences du réchauffement planétaire – causent une forte érosion menace les habitations situées les plus près de la côte. Des maisons ont déjà été évacuées, de même que le bâtiment qui abritait l'école primaire Mangilaluk.

Les auteurs de l'étude affirment, en outre, que le déclin du pergélisol pourrait aussi modifier les migrations de certains gibiers, dont le caribou.

Pour arriver à la projection dans laquelle 90 % du sol gelé disparaît, les chercheurs utilisent « le pire des scénarios », c'est-à-dire une hypothèse dans laquelle la température moyenne de l'atmosphère grimpe de 4 ° Celsius. Il s'agit d'une augmentation plausible dans l'éventualité que l'on ne réduise pas de façon significative nos émissions de gaz à effets de serre.

Par contre, la recherche fait aussi état d'autres scénarios où l'augmentation de la température atmosphérique serait moins importante. Dans ces cas, la fonte du pergélisol est, bien entendu, réduite.

Une des conséquences de la fonte du pergélisol sera la hausse accentuée du niveau de la mer. « La fonte du pergélisol enverra des quantités considérables d'eau dans l'océan », prévient Andrew Slater, co-auteur de cette recherche.

Dans le cas du scénario du pire, les chercheurs estiment que le ruissellement vers l'océan augmenterait de 28 %, en 2100.

Effet pervers

La fonte du pergélisol pourrait aussi avoir un effet pervers… sur les changements climatiques.

En effet, ces sols gelés renferment des poches de méthane, un gaz à effet de serre plus puissant que le C02 émis par les voitures. On estime que 30 % des gaz carboniques de la planète sont emprisonnés dans le pergélisol.

Quand le pergélisol fond, ce méthane se libère dans l'atmosphère et vient donc augmenter l'effet de serre. Cela entraîne une espèce de cercle vicieux : plus on émet de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, plus le climat se réchauffe, plus le pergélisol fond, plus le méthane se libère dans l'atmosphère, plus le climat se réchauffe et ainsi de suite.

« Si le pergélisol fond comme nous le prévoyons, cela pourrait avoir une incidence majeure sur le climat », affirme David Lawrence l'autre auteur de l'étude.

Les chercheurs qui ont préparé cette recherche travaillent d'ailleurs présentement à développer un nouveau modèle de prédiction de la fonte du pergélisol qui tiendra compte de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre causé par la fonte du pergélisol elle-même.

Sharon Smith, spécialiste du pergélisol à Ressources naturelles Canada, ajoute toutefois des bémols à l'étude américaine. Elle fait remarque que la fonte de 90 % annoncée ne concerne que la couche supérieur de pergélisol, c'est-à-dire les trois premiers mètres de pergélisol. « On ne parle pas de la disparition de tout le pergélisol, mais bien d'une fine couche du pergélisol», précise-t-elle.

Elle remet aussi en question la validité du modèle employé quant à sa capacité de faire des prévisions valables pour la terre entière. Les données recensées par les chercheurs proviennent toute d'Alaska alors qu'ils extrapolent leur résultat à l'ensemble du monde circumpolaire. Smith explique que, tout dépendamment de la géographie particulière d'un endroit la font du pergélisol se produira plus ou moins rapidement. Ainsi les tourbières peuvent être plus lentes à dégeler que d'autres milieu à cause de l'effet isolant de la tourbe.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur et Angélique Ruzindana, rédactrice
Réseau TNO Santé en français



La maladie d'Alzheimer a 100 ans!

En 1906, le Dr Alois Alzheimer, neurologue et psychiatre allemand, a été le premier à décrire ce qui a, par la suite, été appelé la maladie d'Alzheimer : une affection progressive du cerveau dont la cause et la cure demeurent inconnues. En effectuant une autopsie sur le cerveau du patient, il identifie des plaques et des «écheveaux» indicateurs distinctifs de la maladie d'Alzheimer.

Le mois de janvier est la période de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer où la population canadienne est informée sur cette maladie, les besoins des personnes atteintes et de celles qui en prennent soin.

Bien des gens s'imaginent que la maladie d'Alzheimer fait partie du processus normal de vieillissement. Ce n'est pas le cas. L'Alzheimer est une maladie cognitive qui occasionne des pertes de mémoire, la diminution des facultés de jugement et de raisonnement, ainsi que des changements d'humeur et de comportement. Cette maladie est de plus en plus courante au pays. En effet, plus de 52 % des Canadiennes et Canadiens connaissent une personne qui en est atteinte et dans près de 25 % des cas, il s'agit d'un membre de leur famille.

L'échelle de détérioration globale (sept stades)

Certains professionnels de la santé utilisent l'échelle de Reisberg, qui divise la maladie d'Alzheimer en sept stades de pertes de capacités.

Stade 1 - Stade de référence : la personne ne vit aucune difficulté dans le cadre de la vie quotidienne.

Stade 2 - Troubles de mémoire : la personne oublie les noms et l'emplacement de certains objets et peut avoir de la difficulté à trouver ses mots.

Stade 3 - Confusion bénigne : la personne a de la difficulté à aller à de nouveaux endroits et a de la difficulté à faire face aux problèmes qui surviennent au travail.

Stade 4 - Confusion avancée : la personne a de la difficulté à accomplir de tâches complexes (finances, emplettes, planification d'un repas avec invités).

Stade 5 - Problèmes bénins d'ordre cognitif : la personne a besoin d'aide pour choisir ses vêtements et a besoin d'être incité à se laver.

Stade 6 - Problèmes moyens d'ordre cognitif -- supervision constante : la personne a besoin d'aide pour s'habiller. Elle a besoin d'aide pour, ou à peut-être peur de prendre son bain. Elle est de moins en moins capable d'aller aux toilettes, ou est incontinente.

Stade 7 : Problèmes avancés d'ordre cognitif : le vocabulaire devient limité pour enfin ne répondre que par un seul mot. La personne perd la capacité de marcher et de s'asseoir et devient incapable de sourire.

Selon la Société Alzheimer du Canada, vous pouvez réduire vos risques de développer la maladie en suivant les conseils suivants.

Restez actif. Les essais cliniques démontrent que pour rester en santé de corps et d'esprit, il importe de faire régulièrement de l'exercice. Il a également été démontré que l'activité physique régulière diminuait les risques d'Alzheimer.

Maintenez votre cœur en santé. En contrôlant votre tension artérielle et votre taux de cholestérol, vous pouvez réduire les risques d'AVC et retarder ou prévenir l'Alzheimer. Les scientifiques se penchent également sur le rôle que peuvent jouer les statines, agents inhibiteurs du cholestérol, dans la prévention de la maladie.

Buvez avec modération. Les chercheurs étudient aussi le rôle que peuvent jouer le vin, le café et le régime alimentaire dans la prévention de l'Alzheimer.

Exercez votre intellect. Les recherches préliminaires démontrent que les personnes qui restent actives mentalement en lisant, en faisant des mots croisés ou des casse-têtes ou en jouant aux cartes peuvent réduire leur risque de développer l'Alzheimer.

Pour en savoir plus sur le Mois de sensibilisation à la maladie d'Alzheimer, visitez le site Web de la Société Alzheimer du Canada (http://www.alzheimer.ca/). Vous pouvez également composer sans frais le 1-800-616-8816.

Source : http://www.canadian-health-network.ca/

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

La FCFA évalue les partis politiques

Plusieurs intentions louables

Jean-François Bertrand

La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) a analysé le questionnaire qu'elle a fait parvenir aux principaux partis politiques. Et elle conclu que les intentions sont « louables ».

Le lobby des francophones estime que les communautés s'attendent à ce que le gouvernement qui sera élu le 23 janvier passe de la parole aux actes.

« Les réponses des partis témoignent de l'importance qu'ils attachent à la contribution de nos communautés à l'enrichissement du tissu social canadien » soutient par voie de communiqué le président de la FCFA, Jean-Guy Rioux.

Selon lui, « nous notons avec intérêt les mesures que les partis proposent dans le but de favoriser cette contribution, mais nous trouvons qu'ils peuvent et doivent aller beaucoup plus loin pour concrétiser leur vision. »

La FCFA souligne que le Parti conservateur a accompli un « virage extraordinaire » au cours des deux dernières années, au sujet de sa politique sur la dualité linguistique. « Leur énoncé va plus loin (que lors de la campagne de 2004), ils reconnaissent le fait français, d'un océan à l'autre. » Dans sa réponse au questionnaire, le Parti conservateur a déclaré avoir l'intention d'ouvrir un secrétariat des affaires francophones, intégré au ministère du Patrimoine canadien. « Cela augure bien », a confié le président de la FCFA à l'APF.

Mais il demeure néanmoins quelques ambiguïtés : De quelle façon cet office sera-t-il élaboré? Il y aura-t-il une consultation? Est-ce que cet office ne sera qu'un intermédiaire de plus, se demande la FCFA.

Quant au Parti libéral, celui qui historiquement est le parti de la dualité linguistique, il reprend ce que les francophones savaient déjà : Le Plan d'action sur les langues officielles est continue jusqu'en 2008. Plus encore, souligne M. Rioux, le programme, selon la plateforme des libéraux, se poursuit après 2008, sera bonifié.

« Mais nous reprochons au Parti libéral de ne pas avoir bonifié les ententes Canada-communautés. C'était rendu au cabinet avant les élections, mais on ne retrouve pas cela dans leur programme. »

Si le Nouveau parti démocratique reconnaît la dualité linguistique, la FCFA déplore qu'il n'ait pas de projets spécifiques. Le parti de la gauche, soutient M. Rioux, devrait avoir des propositions pour les minorités. « C'est de la théorie, et il y a peu de pratique » chez les néo-démocrates.

Victoire des conservateurs?

Les sondages placent les conservateurs de Stephen Harper en tête, avec de 10 à 12 points de pourcentage d'avance sur les libéraux. La FCFA ne voit pas d'un mauvais œil l'éventualité d'un changement de gouvernement. Même si, traditionnellement, les libéraux sont ceux qui donnent la meilleure oreille aux minorités, et même si des déclarations de candidats conservateurs, lors de la campagne de 2004, ont choqué plusieurs francophones.

« Il y a eu vraiment une inspiration, dans ce parti qui en a réuni trois : réforme, alliance et conservateur. Ils se sont ajustés vers le centre. Mais il y a toujours des craintes. Nous n'avons pas vu les conservateurs fonctionner au pouvoir. »

Quoiqu'il en soit, un changement de gouvernement peut signifier plus de travail pour le lobby de la FCFA, puisqu'il faudra s'ajuster à une autre culture politique. « Mais ce n'est pas comme aux Etats-Unis, ici : les fonctionnaires demeurent en poste », conclu M. Rioux.

Le questionnaire de la FCFA et les réponses des partis sont diponibles en format .pdf à l'addresse :

http://www.fcfa.ca /home/index.cfm?id=228

Hawkins n'a pas volé son siège

Conduire une fourgonnette n'est pas un geste partisan.

Batiste W. Foisy

Le député de Yellowknife Centre, Robert Hawkins, n'a pas violé la loi électorale. C'est ce qu'a déterminé le directeur général des élections des TNO.

Robert Hawkins était accusé d'avoir fait des dépenses électorales non déclarées lors de l'élection territoriale générale de 2003. Hawkins avait remporté cette élection par tout juste une quarantaine de voies et avait, dépensé la somme maximale allouée aux candidats pour leurs campagnes.

On reprochait à Hawkins de ne pas avoir mentionné dans ses dépenses l'emploi d'une fourgonnette sur laquelle on avait accroché une pancarte aux couleurs du député. Il ne s'agissait pas du véhicule personnel de Hawkins, mais celui d'un de ses amis.

Au terme d'une enquête pour laquelle une vingtaine de témoins ont comparus, le directeur général des élections conclu que « L'utilisation d'un véhicule privé ne contrevient pas à la Loi. De plus il n'y a aucune preuve que le véhicule privé a été utilisé au nom du candidat à d'autres fins. »

Le directeur général des élections ajoute que l'emploi d'un véhicule n'est pas une considéré comme une contribution ou une dépense électorale.

« À l'évidence, je suis très heureux du dénouement qui confirme ma position selon laquelle l'utilisation du véhicule pour promouvoir mon élection était conforme [à la Loi] », a commenté le député Hawkins.

Le député se dit également satisfait du résultat, parce qu'il craignait que cela n'effraie les bénévoles qui donnent de leur temps dans les campagnes électorales.

« Les allégations qui étaient faites à mon sujet touchaient la question du bénévolat en campagne électorale. Je suis très content que cette décision n'entache pas le bénévolat. J'apprécie personnellement toute personne qui choisi de prendre part activement au processus électoral démocratique », affirme Hawkins.

Le député de Yellowknife Centre affirme vouloir mettre un terme à ces tribulations et utiliser son énergie à représenter les citoyens de sa circonscription.

Cette enquête aura coûté quelque 7 400 $ aux contribuables des TNO.



L'alphabétisation familiale

Rejoindre l'enfant en appuyant les adultes qui l'entourent



Photo : Archives de l'Express d'Ottawa

Simon Loiselle, Carine Lauzon Brisson et Stéphane Lacroix, captivés par Darbouze Lindor, lisant avec dynamisme une histoire de Bertrand, le grand chien rouge.

C'est le 27 janvier que l'on célébrera partout au pays la Journée de l'alphabétisation familiale, une initiative de la Base de données en alphabétisation des adultes. Partout au pays, on organisera des activités afin de souligner l'importance de l'alphabétisation familiale.

Mais qu'est-ce que c'est? Comme l'explique Margo Fauchon, directrice du développement à la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), « les enfants développent leurs capacités à lire et à écrire bien avant d'entrer à l'école. Et nous reconnaissons que le parent est le premier éducateur. »

La FCAF, ainsi que tous les intervenants du réseau de l'alphabétisation, souhaite mieux outiller les parents. Parce que le français se transmet par la voie de la famille.

C'est ce que dit également Lyne Martineau, directrice générale par intérim du CAFO, le Centre d'apprentissage et de formation d'Ottawa. « L'alphabétisation familiale, explique-t-elle, c'est donner des outils aux parents pour qu'ils puissent vraiment jouer leur rôle de premier éducateur auprès de leurs enfants. »

Pour ce faire, comme partout ailleurs au pays, le CAFO offre des ateliers, autant pour les parents d'enfants de niveau préscolaire que pour ceux dont les enfants ont commencé l'école.

C'est une série de huit à dix ateliers de deux heures. Au début, les ateliers s'adressent séparément aux enfants et à leurs parents, avant de terminer ensemble.

« Nous voulons développer chez les enfants du préscolaire l'amour de la lecture, des habilités d'utiliser le livre, de faire prendre connaissance de l'importance de la lecture », dit Mme Martineau. Pour les enfants d'âge scolaire, on explique aux parents l'importance de leur rôle capital. On sensibilise les parents aux devoirs, au fait qu'il faut être au courant de ce qui se passe à l'école.

« Pour les parents d'enfants au jardin, en maternelle et en première année, nous devons nous assurer que les parents jouent vraiment leur rôle », poursuit Mme Matineau.

Situation minoritaire

En situation minoritaire, souligne Mme Fauchon de la FCAF, une partie des parents ont de la difficulté à écrire et à lire. « Un cercle vicieux peut s'établir si on n'intervient pas. » Dans ces communautés, on remarque également un besoin de francisation. On retrouve des enfants inscrits à l'école de langue française mais on sent une frustration chez les parents qui tentent d'accompagner leurs enfants.

L'alphabétisation familiale existe donc pour répondre à ce besoin, en offrant des outils aux parents. (Et dans « parents », on inclut tous les adultes en interaction avec les enfants : amis, famille élargie...)

Ce peut également être un geste préventif. Mme Fauchon remarque qu'il y a des parents qui, « bien éduqués, bien instruits, ont moins le temps de lire, de faire des activités avec leurs enfants. »

L'alphabétisation familiale, en milieu minoritaire, a de plus des retombées sur un tout autre volet. En effet, « l'adulte qui comprendra mieux sa vie en tant que francophone vivant en situation minoritaire sera plus sensibilisé à poser des gestes qui améliorent ses conditions de vie », soutient Mme Fauchon.

Des journalistes apprennent la communication claire

Pour la première fois au Canada, des journalistes ont été sensibilisés à l'importance de s'exprimer clairement dans leurs journaux, afin d'être le plus accessible possible.

Une douzaine de journalistes provenant de salles de nouvelles de journaux membres de l'Association de la presse francophone ont participé à un atelier d'une journée, qui a suivi une analyse critique de leurs écrits.

La Fédération canadienne de l'alphabétisation en français (FCAF) a offert l'atelier. Cela a été une expérience aussi intéressante pour les participants que pour l'animatrice Cécile Cloutier. « Les journalistes qui oeuvrent en milieu linguistique minoritaire, avec peu de moyens, peu de ressources, sont conscients de l'importance de la transmission de l'information en français », note-t-elle.

Mais encore faut-il que l'information soit claire et qu'elle soit bien présentée.

En 2005, la FCAF a évalué 12 journaux de l'APF. On a pu en déterminer l'indice d'accessibilité. « Nous n'avons pas fait de constat négatif, souligne Mme Cloutier, qui note que les journaux sont à peu près semblables au point de vue de l'accessibilité. Les cotes du contenu variaient de 62 à 75 %. »

Les faiblesses se retrouvaient surtout dans les structures de phrases et dans le choix des mots. Parfois, le vocabulaire était trop recherché.



Photo : APF

Des journalistes de l'APF en formation.

Les journalistes ont découvert que selon une vaste enquête de Statistique Canada, près de la moitié des Canadiens ont des difficultés à lire. C'est pourquoi « il faut adapter son écriture à la capacité de lecture et de compréhension du lecteur », explique la formatrice.

La communication claire est donc un niveau de langue adéquat, qui est simple sans pour autant être simpliste.

On y retrouve des phrases courtes et simples. Dans un texte accessible, il y a des sujets placés près des verbes. Ces derniers sont à la voix active et sont conjugués au présent, au futur ou au passé composé.

En tenant compte de ces recommandations, les journalistes ont corrigé des textes écrits plus tôt par leurs collègues. C'était pour eux un exercice pratique motivant.

Mais pour qu'un journal soit mieux compris par une plus grande proportion de lecteurs, il faut également penser à sa présentation visuelle.

Les principes de la communication claire recommandent que la mise en page soit bien aérée et que la taille des caractères ne soit pas trop petite. Il faut de plus que les photos soient claires et pertinentes. L'impression, de qualité, doit être en noir sur blanc ou, à la rigueur, sur des trames très pâles.

Cécile Cloutier, consultante en communication efficace, œuvre normalement auprès de fonctionnaires qui partagent l'information avec la population. « C'était une première avec des journalistes, dit-elle, c'était très différent. Mais ils ont participé avec beaucoup d'interaction. J'ai pu découvrir comment, malgré tout, ils tiennent le fort. »

Et depuis la fin novembre, forts d'un nouvel éclairage sur leurs lecteurs, ils tiennent le fort en communiquant de façon plus efficace.

« Cet article est publié dans le cadre du projet *Pour une presse écrite accessible*; une initiative de communication de l'Association de la presse francophone et ses membres appuyée financièrement par le Secrétariat national à l'alphabétisation de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. »

Ressources humaines et Développement des compétences Canada / Human Resources and Skills Development Canada

Secrétariat national à l'alphabétisation / National Literacy Secretariat



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Exploitation de la cafétéria et services de traiteur

N° FM05-001

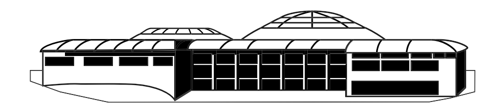
Le président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés pour l'exploitation de la cafétéria et des services de traiteur.

On peut se procurer les documents à l'Assemblée législative, à partir de mercredi le 4 janvier 2006, auprès de M. Brian Thagard, sergent d'armes, Édifice de l'Assemblée législative, 4570, 48e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9, Tél. : (867) 669-2228; fax : (867) 920-4735.

Les propositions cachetées doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard à :

15 h heure des Rocheuses, le 13 février 2006.

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'applique à la présente demande de propositions.





DEMANDE DE PROPOSITIONS

Shérif (Bureau du logement et Bureau d'exécution des ordonnances alimentaires)

No PM002611

Le ministère de la Justice du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propositions auprès d'entrepreneurs qualifiés intéressés à offrir les services d'un shérif qui travaillera sur divers documents juridiques. Des renseignements additionnels sur les rôles et les responsabilités de l'entrepreneur sont compris dans les paramètres.

On peut se procurer les paramètres auprès de Maxine Stanzell, administrateur des contrats, Ministère de la Justice, 6e étage, Palais de Justice, Yellowknife NT, Tél. : (867) 920-6443; fax : (867) 873-0449; courriel : maxine_stanzell@gov.nt.ca.

Les propositions doivent parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard :

à 15 h, heure locale, le vendredi 24 février 2006.

Le ministère n'est pas tenu d'accepter la proposition la plus basse ou toute proposition reçue.



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Développement commercial d'un logiciel pour l'aéroport

Fournir un logiciel de gestion immobilière standard qui sera utilisé à 4 postes de travail de bureau avec un accès à distance à quatre ordinateurs supplémentaires.

CT100306

- Aéroport de Yellowknife -

On peut faire parvenir les soumissions cachetées jusqu'à 15 h., heure locale, le 3 février 2006, au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres.

On peut se procurer les documents au bureau du ministère des Transports susmentionné à partir du 4 janvier 2006.

Renseignements généraux : Shelly Hodges, Tél. : (867) 920-8978

Renseignements techniques : Kathleen Henderson, Tél. : (867) 873-7162

Pour obtenir de l'information sur les contrats du ministère des Transports, consultez le site Web au http://www.contractregistry.nt.ca/public



DEMANDE DE PROPOSITIONS

Service de dépouillement des médias

Ref. : No EX-11106-CCP

Le ministère de l'Exécutif du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest fait une demande de propostions pour fournir un service de dépouillement des médias. Le but de ce service est de fournir au GTNO une base commune d'information médiatique provenant d'un ensemble d'organismes qui génèrent des nouvelles par le biais de la radio, de la télévision et des journaux, aux niveaux international, national et territorial.

Toutes les propositions doivent comprendre un profil de l'entreprise ou de la personne; démontrer la capacité de l'entreprise à livrer un service de dépouillement des médias en temps opportun, de façon constante et fiable et inclure au moins deux références de clients sur du travail similaire effectué par l'entreprise.

Les entreprises intéressées peuvent se procurer les paramètres à l'adresse suivante : Margaret Sian, agente de contrôle financier, Services ministériels, Ministère de l'Exécutif, 6e étage, Édifice Laing, 5003, 49e Rue, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7563; fax : (867) 873-0110; margaret_sian@gov.nt.ca.

Les propositions doivent parvenir au plus tard à :

15 h, heure locale, le 2 février 2006

Le ministère n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou toute offre reçue.



Infirmière de santé publique

Poste à durée déterminée jusqu'au 1er février 2007

Yellowknife, TNO

Le traitement initial est de 33,30 $ l'heure (soit environ 64 935 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2006-86-3321 **Date limite :** le 27 janvier 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléphone : (867) 873-7617; fax : (867) 873-0445.

- *http://www.gov.nt.ca/FMBS/jobopps/JobOpportunities.html*
- *Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *Pour certains postes, on exige la vérification du casier judiciaire. Les candidats qui possèdent un casier judiciaire ne sont pas nécessairement disqualifiés.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *On exige un certificat de santé pour certains postes.*

Carrières et professions

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Secrétaire de directeur

Société d'habitation des TNO — Hay River, TNO

Le traitement initial est de 24,09 $ l'heure (soit environ 46 975,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 366 $.

No du concours : 2006-93-3303MRB **Date limite :** le 23 janvier 2006

Adjoint au élèves aux besoins spéciaux (poste 0.8)

Conseil scolaire de division du Slave Sud
École Princess Alexandra et École Diamond Jenness — Hay River, TNO

Poste à durée déterminée du 30 janvier au 27 juin 2006

Le traitement initial est de 24,09 $ l'heure (soit environ 46 975,50 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 366 $.

No du concours : 2006-68-3322 **Date limite :** le 20 janvier 2006

Bibliothécaire municipal adjoint

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — Hay River, TNO

Poste à temps partiel - 8 heures par semaine

Nous embaucherons une personne à un niveau inférieur si nous ne trouvons pas de candidat qualifié

Le traitement initial est de 24,09 $ l'heure (soit environ 46 976 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 366 $.

No du concours : 2006-71-3330 **Date limite :** le 24 janvier 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Centre des services à la clientèle de Hay River, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 62 Woodland Drive, Bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Téléphone : (867) 874-5085; fax : (867) 874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Travailleur social communautaire, niveau III

Administration des services de santé et des services sociaux du Beaufort Delta — Holman, TNO

Le traitement initial est de 33,30 $ l'heure (soit environ 64 935 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 14 039 $.

No du concours : 2005-94-3302 **Date limite :** le 27 janvier 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Services des ressources humaines, Secrétariat du Conseil de gestion financière, C.P. 2480, Inuvik NT X0E 0T0. Téléphone : (867) 678-6600 ou 1 877 445-4482 (sans frais); fax : (867) 678-6620; courriel : jobsinuvik@gov.nt.ca

Conseiller en planification des immobilisations

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — Yellowknife, TNO

Le traitement varie entre 34,71 $ et 39,38 $ l'heure (soit entre 67 685 $ et 76 800 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2006-71-3329 **Date limite :** le 30 janvier 2006

Agent - Système d'information géographique (SIG)

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — Yellowknife, TNO

Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2008

Le traitement initial est de 31,96 $ l'heure (soit environ 62 322 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2006-71-3331 **Date limite :** le 27 janvier 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 920-3300; fax : (867) 873-0172; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Conseillère en matière de langues officielles

Ministère de la Santé et des Services sociaux — Yellowknife, TNO

Poste à temps partiel à durée indéterminée

Le traitement initial est de 31,96 $ l'heure (soit environ 62 322 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 302 $.

No du concours : 2006-49-3342 **Date limite :** le 30 janvier 2006

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante : Division des services à la clientèle, Secrétariat du Conseil de gestion financière, 2e étage, Édifice Laing, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Tél. : (867) 873-7617; fax : (867) 873-0445.

- http://www.gov.nt.ca/FMBS/jobopps/JobOpportunities.html
- Nous prendrons en considération des expériences équivalentes.
- Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.
- Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.
- Pour certains postes, on exige la vérification du casier judiciaire. Les candidats qui possèdent un casier judiciaire ne sont pas nécessairement disqualifiés.
- Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.
- On exige un certificat de santé pour certains postes.



Le Canadien de Montréal

Secouer l'équipe



Alain Bessette

18 janvier 2006 - Avec la piètre performance du club au cours des deux derniers mois - sept victoires en 21 matchs – on s'attendait tous à un geste de Bob Gainey pour secouer l'équipe. O'Donnell de Boston a échangé son joueur vedette pour de la menue monnaie mais comme c'est pas un très bon directeur général, il n'a pas réussi à obtenir une juste valeur pour Thornton. Gainey a un style de gestion différent. Il est drôlement plus patient. S'il complète un échange, ce sera pour obtenir une valeur comparable, mais il semble que ce n'est pas si facile. Il ne lui restait donc qu'à faire ce que tout directeur-général fait lorsqu'un club en arrache : il a congédié l'entraîneur.

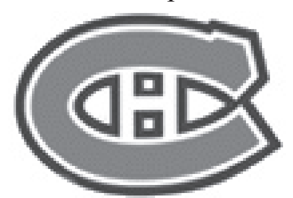
Personne dans l'entourage du club n'ose prétendre que Claude Julien était responsable de tous les déboires de l'équipe. Les principaux responsables étaient les joueurs eux-mêmes soit parce qu'ils étaient blessés, soit parce qu'ils jouaient mal. On ne peut cependant absoudre Julien de tout blâme. Son inexpérience explique peut-être sa difficulté de s'imposer auprès de certains joueurs vedettes dont Alex Kovalev. À mon avis cependant, le principal défaut de Claude Julien résidait dans son maniement des trios. À maintes reprises, je me plaignais que l'entraîneur ne laissait pas le temps aux trios de s'ajuster. Un match ou deux et, paf!, le trio est démantelé. Et c'est ici que Gainey pourrait faire la différence, car c'est un type qui peut se montrer plus patient avec ses trios.

L'autre bonne nouvelle, c'est le retour de Guy Carbonneau à Montréal. L'ancien capitaine du Canadien est respecté des joueurs et connaît bien son hockey. Le seul hic, c'est qu'il est comme les quatre derniers entraîneurs du club: il n'a pas d'expérience comme entraîneur chef dans la Ligue nationale.

Jusqu'à présent, les effets de ce changement d'entraîneur sont positifs: le club a remporté ses deux derniers matchs. Mais on saura bientôt de quel bois Gainey et Carbonneau se chauffent, puisque le calendrier de la prochaine semaine sera pénible. En début de saison, je croyais que le club perdrait quatre de ses cinq prochains matchs. Il y a même un risque qu'il ne remporte aucun de ces matchs. Comment réagiront les joueurs et les entraîneurs durant cette période difficile?

Malgré la performance du club récemment, il ne se trouve qu'à deux points de mes prédictions de début d'année, deux points de moins. Je persiste donc à croire que le club peut obtenir 96 points au classement à la fin du calendrier. La seule différence, c'est que l'élimination des matchs nuls fera en sorte que 96 points seront à peine suffisants pour participer aux séries éliminatoires.

Comme je termine cette chronique, voilà que j'apprend que Markov sera absent pour trois semaines. L'absence de Markov sera difficile à combler. Il est sans contredit le meilleur défenseur pour appuyer l'attaque. On s'en reparle la semaine prochaine.



Les conservateurs à un cheveu d'un gouvernement majoritaire

Jean-François Bertrand

Les conservateurs pourraient obtenir jusqu'à 153 sièges lundi prochain, les libéraux une soixantaine, un peu plus que les bloquistes, tandis que les néo-démocrates verraient environ 30 de leurs candidats élus, selon un sondage Ipsos Reid.

Il y a 308 sièges à la Chambre des communes; un parti, pour former un gouvernement majoritaire, doit faire élire 155 députés.

Les conservateurs récoltent 38 % des intentions de vote, contre 26 % pour les libéraux, souligne le sondage commandé par CanWest News Service/Global News et effectué du 6 au 8 janvier auprès de 8256 canadiens. Le NPD est en troisième place, avec 19 % des voix; le Parti vert stagne à 5 %.

Au Québec, le Bloc a vu son avance fondre de cinq points en une semaine, au profit des conservateurs. Les intentions de votes se divisent 48 % pour le Bloc québécois, 25 % pour les conservateurs. Dans la belle province, les libéraux n'attirent la faveur que de 13 % des électeurs.

Étant donné l'ampleur de l'échantillon, Ipsos Reid note que le sondage a une marge d'erreur de 1,1 %, 19 fois sur 20. Les résultats du Québec sont précis à 2,3 %, ceux de l'Ontario à 1,8 %.

Dans la province qui choisira près du tiers des députés, les conservateurs obtiennent 39 % des intentions de vote, les libéraux 35 % et le NPD 20 %.

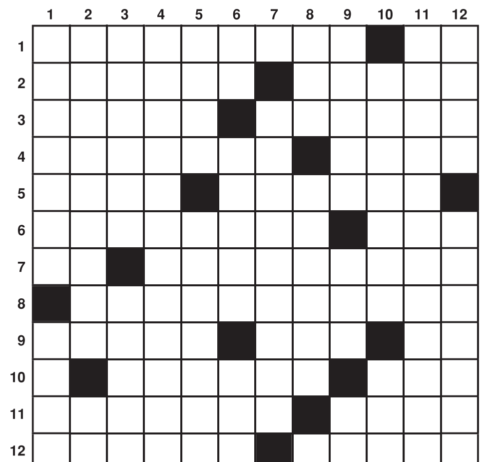
Le parti de Jack Layton fait meilleure figure en Colombie-Britannique, où il amasse 29 % des intentions, dépassant ainsi les libéraux (à 28 %), mais loin derrière les troupes de Stephen Harper, qui obtiennent 37 % de l'appui.

Au Canada Atlantique, les libéraux conservent leur château fort. Ils recueillent 38 % des voix, les conservateurs 32 % et les néo-démocrates 26 %.

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

PROBLÈME NO 891



HORIZONTALEMENT
1- Ralentissement de l'activité économique. –-Doublée.
2- Rendu moins épais. –-Errer ça et là.
3- But beaucoup. –-Plaie sur un arbre.
4- Immobiles. –-Quote-part.
5- Circonscription administrative. –-Rejeter à l'extérieur par pression.
6- Devint amoureux (S'). –-Personnel.
7- Se suivent. –-Détachera le grain de l'épi.
8- Préparerai à un sport.
9- Se dit d'un mot dont on se sert habituellement. –-Rongeur. –-Personnel.
10- Resserres dans un petit espace. –-Convenable.
11- Polis par frottement avec un abrasif en poudre. –-Châtié.
12- Coupes la tête de. –-Petite colline.

VERTICALEMENT
1- Qui s'accomplissent très vite. –-On la trouve dans l'urine.
2- Supérieures, remarquables. –-Le bout d'un doigt.
3- Salle de spectacles destinée à la projection des films. –-Salpêtre.
4- Intervenait activement dans une affaire avec d'autres.
5- Style d'improvisation vocale. –-Elle mange beaucoup.
6- Tellement. –-Rendit plus pur. –-Possessif.
7- Entachés d'usure.
8- Oto-rhino-laryngologie. –-Opéras le lainage d'un drap.
9- Festins et réjouissances. –-Pur. –-A eu le droit.
10- Montrer, révéler. –-Point que l'on vise.
11- Discourraient longuement et avec emphase.
12- En état de. –-Accouplement des animaux domestiques.

RÉPONSE DU NO 890



Horoscope

SEMAINE DU 22 AU 29 JANVIER 2006

ANNIVERSAIRES :
22 janvier SERGE SAVARD (Capricorne Verseau)
23 janvier JEANNE MOREAU (Verseau Dragon)


Bélier

BÉLIER
Semaine importante pour vos projets. Vous êtes conscient de votre valeur. Cela vous donne beaucoup d'énergie pour agir. Sachez-le.


Taureau

TAUREAU
Vous êtes dans une période où tout ce que vous vivez prend beaucoup d'importance. Vous êtes capable de mieux profiter de votre vie. La planète Jupiter vous incite à être très bien.


Gémeaux

GÉMEAUX
Vous approchez près de votre but au plan professionnel. Cependant, vous devez être persévérant. Ne l'oubliez pas. Tout est important.


Cancer

CANCER
Semaine qui vous donne beaucoup d'espoir. Vous évoluez rapidement vers des choses merveilleuses. Vous savez ce qui doit compter dans votre vie.


Lion

LION
Semaine pendant laquelle la Lune vous fait vivre des choses très intenses. Cela est une très bonne chose pour vous. Vous avez le goût de mieux vous faire comprendre.



Vierge

VIERGE
Vous ne devez pas trop vous tracasser pour des situations qui bientôt se règleront. Vous serez en mesure de savoir agir d'une manière formidable. Tout sera à votre avantage.


Balance

BALANCE
Vous êtes capable de vraiment comprendre les choses d'une façon profonde. Vous êtes dans une période où tout prend de vos énergies. Vous en êtes très conscient.


Scorpion

SCORPION
Semaine qui vous apporte de grandes surprises morales. Vous avancez vers des situations où le Soleil vous donnera de belles choses sur plusieurs plans. Soyez-en rassuré.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Ne vous compliquez pas trop la vie. La planète Uranus vous donne beaucoup d'espoir, car tout s'améliorera très vite dans votre existence.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous devenez sûr de vous. Vous avez le goût de mieux diriger votre vie professionnelle. Cependant, la planète Vénus vous rappelle de ne pas négliger vos sentiments.


Verseau

VERSEAU
Vous avez de grands espoirs dans le domaine de la concrétisation de vos rêves. Certaines choses seront possibles et vous en serez heureux.


Poissons

POISSONS
Vous allez vers des situations où votre mémoire vous sera nécessaire. Vous serez en mesure d'éclaircir certaines choses qui sont reliées à des événements du passé. Cela sera capital pour vous.